



## cuma, investissez dans l'emploi

La cuma une solution main d'œuvre aux besoins des adhérents. Découvrez les principales étapes d'un parcours à l'embauche réussi et faites vous accompagner par votre fédération.

# Un salarié pour quoi faire ? Comment ? A quel coût ?

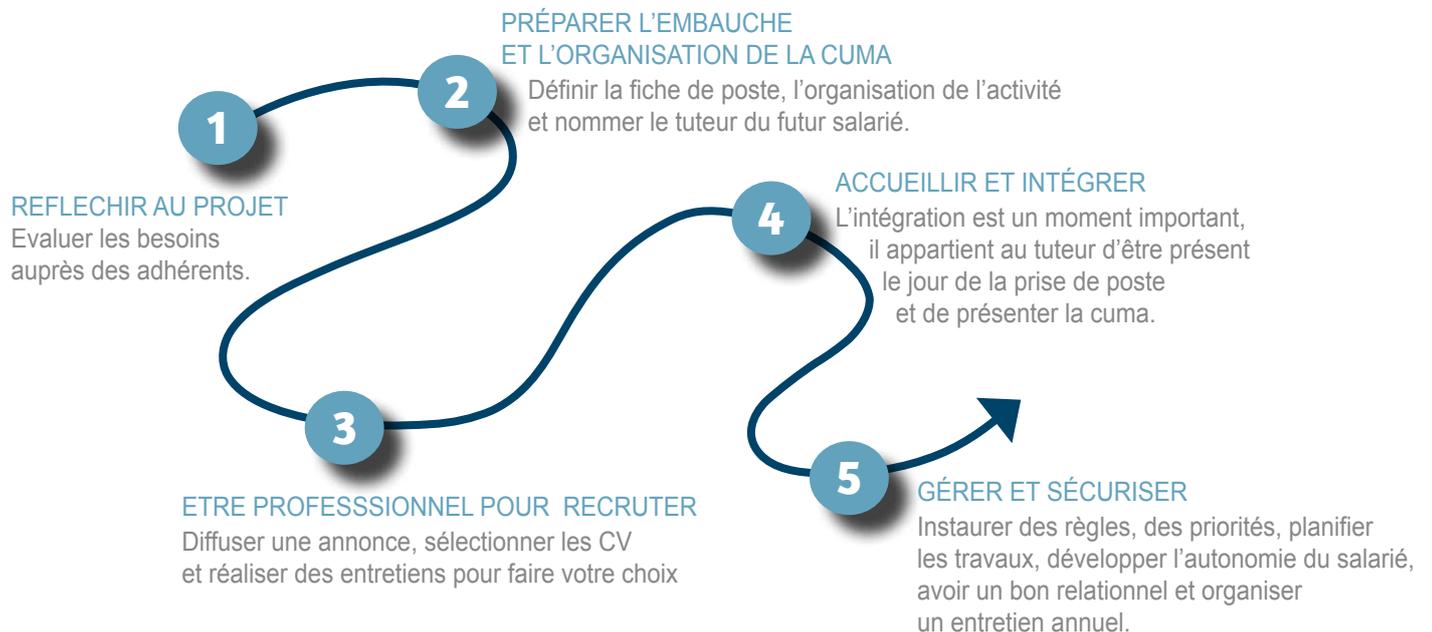


## Les missions sont diversifiées

- **Réparation et entretien des matériels de la cuma et des adhérents**
- **Conduite des matériels**  
en prestation complète (chauffeur + tracteur + matériel) ou partielle (chauffeur avec ou sans matériel)
- **Appui administratif aux responsables de la cuma**
- **Autres prestations**  
un emploi partagé en groupement d'employeurs sur le territoire pour autres travaux (à l'heure, à la ½ journée, à la journée)

## Les clés pour réussir votre parcours d'embauche

L'emploi d'un salarié, quel que soit le type de contrat et le volume horaire, demande un certain nombre d'étapes de la part de l'employeur.



## Les points de vigilance

### Ce qu'il faut éviter :

- Ne pas laisser le salarié livré à lui même dans son organisation de travail sans règles définies
- Planifier l'entretien du matériel
- Ne pas exiger du salarié une certaine efficacité sans avoir une organisation bien définie chez les adhérents
- Avoir des échanges réguliers avec le salarié
- Veiller à ne pas mettre la pression toute l'année sur le salarié
- Ne pas penser que le suivi et le cadrage du salarié se fait au détriment de la convivialité

## La solution gagnant-gagnant

### Le + pour la cuma

Entretien et optimisation des matériels  
Performance économique et technique  
Développement de nouvelles activités

### Le + pour l'adhérent

Délégation et main d'œuvre experte  
Chantiers en prestation complète  
Réponse à un besoin ponctuel

### Le + pour le salarié

Travail diversifié et stable  
Un seul employeur  
Confort et matériels à la pointe



## La répartition du temps de travail

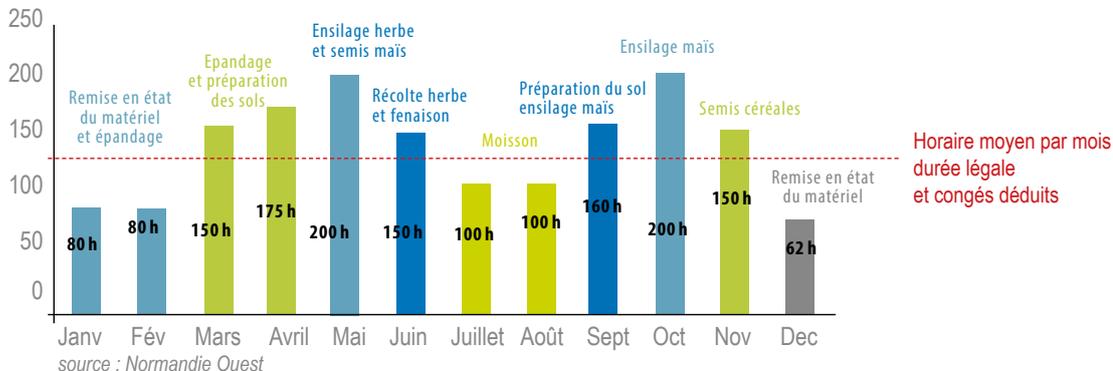
### Les salariés s'adaptent au rythme des saisons

en période chargée, ils font davantage d'heures, elles sont compensées plus tard en morte saison

### Le contrat de 35 heures en annualisation, c'est 1 607 heures de présence

La plage horaire est de 0 à 48 heures par semaine sans majoration d'heures supplémentaires

Une heure de présence n'est pas une heure facturée (trajet, attelage, organisation... ne sont pas facturés)



## Le choix d'un plein temps : répartition et facturation

1607 HEURES PAR AN



**Entretien et réparation**  
207 heures par an

**de 25 à 35 €  
de l'heure**  
main d'œuvre  
et fourniture



**Chantier complet**  
650 heures par an

Débroussaillage 200h/an  
Travail du sol printemps 100h/an  
Travail du sol automne 100h/an  
Tracteur chauffeur 100h/an  
Ensilage 100h/an  
Bottelage 50h/an

**de 18 à 20 €  
de l'heure**



**Emploi partagé**  
750 heures par an

Tout type de travaux agricoles  
à l'heure, à la demi-journée  
ou à la journée

**de 17 à 20 €  
de l'heure**

## LES FEDERATIONS DES CUMA DE NORMANDIE VOUS ACCOMPAGNE AFIN DE :

- Promouvoir l'emploi partagé
- Faciliter l'émergence de projets emploi dans les cuma
- Conforter les responsables dans leurs décisions d'embauche
- Appuyer les administrateurs dans leur fonction de responsable de «salarié»



### CONTACTS

Nathalie Pignerol (*Manche*)  
02 33 06 47 43

Caroline Revert (*Calvados*)  
02 31 53 55 15

Nelly Tirouflet (*Orne*)  
02 33 31 49 02

Noëllie Maillard (*Seine Maritime*)  
02 35 61 78 80

Denis Letellier (*Eure*)  
07 71 92 08 44

